



*Communiqué de presse  
Paris, le 5 janvier 2018*

## **Hébergement d'urgence en période hivernale Point hebdomadaire du 5 janvier 2018**

À l'occasion de sa visite au centre d'accueil de la Croix-Rouge, situé dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a rappelé qu'en période hivernale, l'État renforce considérablement les moyens mis en œuvre pour assurer la mise à l'abri des personnes à la rue, partout où cela est nécessaire, et a notamment annoncé les nouveaux moyens actuellement déployés comme l'ouverture de nouvelles places.

### **3 246 places ouvertes en Île-de-France à ce jour**

À ce jour, en Île-de-France **3 246** places d'hébergement sont ouvertes au titre du seul renfort hivernal. **1 511** de ces places sont réservées à des familles (dont **640** à Paris), et **1 213** sont ouvertes à Paris.

D'une manière générale, le plan hivernal 2017-2018 a permis d'identifier **4 611** places mobilisables en Île-de-France (**1 641** à Paris), en hausse significative par rapport à l'hiver dernier. Celles-ci sont ouvertes en fonction des besoins et de l'évolution des températures.

### **Des places supplémentaires ouvertes ce jour**

Davantage de places permettant d'assurer la prise en charge de ces publics prioritaires en fin de soirée (entre 19 heures et minuit), vont être ouvertes, dès aujourd'hui. Ainsi, le 5 janvier 2018, 54 places ont été ouvertes pour accueillir les personnes les plus vulnérables. Ces places sont réparties dans différents centres et notamment :

- 14 places pour femmes isolées au centre d'accueil de jour de la Croix-Rouge dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;
- 20 places pour des familles au centre d'hébergement d'urgence de Monceau, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris ;
- 20 places à l'Hôtel-Dieu.

### **Les maraudes du Samusocial de Paris renforcées**

Outre l'ouverture de ces nouvelles places, l'État en Île-de-France complète les dispositifs déjà existants.

Ainsi, les capacités d'intervention en soirée des équipes du Samusocial de Paris, sur le terrain, 7 jours sur 7 sont renforcées. Le Samusocial adapte donc dès aujourd'hui ses moyens pour mieux prendre en compte les demandes en allant à la rencontre des personnes à la rue grâce à deux équipes dédiées et à une coordination renforcée.

Chaque matin, sur la base des diagnostics sociaux qui auront été effectués, les personnes mises à l'abri au cours de la nuit se verront proposer par le 115 des solutions d'hébergement adaptées.

### **Une mobilisation constante toute l'année**

La mobilisation des services de l'État ne se limite pas à la période hivernale. Chaque jour de l'année, la préfecture de la région Île-de-France héberge 100 000 personnes (équivalent de la ville de Nancy), et y consacre un budget de plus de 900 millions d'euros, soit plus de la moitié du budget national.

L'État assure le financement de 100 % des places d'hébergement d'urgence et s'appuie sur la mobilisation des opérateurs comme des collectivités territoriales.

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

[@Prefet75\\_IDF](#)